

# Visualisation d'une question

Renseignements

Dispositif : Aide régionale à la restauration des étudiants

Service : HDF - Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des Formations Sanitaires et Sociales

Question : A propos du report des repas non utilisés pour l'année universitaire 2017/2018

Réponse : Le report de repas gratuits non consommés, après vérification auprès du CROUS n'est pas possible. Les repas non utilisés pendant l'année universitaire 2017/2018 seront perdus.